La casse du logement social

Le 78ème congrès sur le logement social s'est tenu à Strasbourg les 26 et 27 septembre derniers sur fond de forte craintes suite aux annonces régressives du gouvernement, notamment la baisse des APL et la « compensation » en demandant aux bailleurs sociaux de baisser les loyers.

Un réforme, qui n'en a que le nom, puisqu'au lieu de contribuer à développer le park, elle va au contraire fragiliser l'équilibre financier du système de production et d'entretien de logements, dont le pays a pourtant tant besoin. Aux bas mots, ce serait déjà « plus de 685 millions d'euros de pertes de recettes », a annoncé l'Union Sociale pour l'Habitat. Concernant notre région Occitanie, « l'impact sur la production nouvelle risque d'être très significatif ainsi que sur les opérations de renouvellement urbain », nous a expliqué Marie Piqué, Vice-Présidente communiste à la Région en charge des questions de logement.

Désormais engagé dans une lutte contre les collectivités, les décisions du gouvernement auront aussi de graves conséquences quant à l'efficacité de la politique régionale sur le logement. « Je tiens à préciser que l'investissement régional en faveur du logement social risque d'être ainsi entièrement mobilisé à compenser la baisse de production et non plus à participer à un développement à hauteur des besoins », s'inquiète Mme Piqué.

Paradoxe de la situation: nombre d'élus locaux de tous bords ont d'ors et déjà commencé à s'emparer de la question pour tenter de se placer devant les médias en défenseur des territoires. Les mêmes qui pourtant n'ont pas hésité à « se mettre en marche » encore récemment.

Haro sur les retraites !

Les retraités qui perçoivent 1 200 euros nets par mois de retraite paieront 245 euros en plus de CSG par an. Ce sera 306 euros de CSG en plus par an pour ceux qui touchent 1 500 euros, 346 euros pour ceux qui perçoivent 1 700 euros et 408 euros pour ceux qui appointent à 2 000 euros nets par mois.

Seuls les retraites inférieures à 1 200 euros par mois ne seraient pas touchées par la hausse de 1,7% de la CSG.

Le 28 septembre, 300 retraités ont défilé dans les rues de Cahors pour dénoncer cette forfaiture. Une délégation a été reçue à la préfecture.

Rouge Espoir

La lettre électronique n° 4 du PCF 46 — octobre 2017

edito

"Il y a vingt ans décédait Georges Marchais. Dirigeant communiste, d'origine ouvrière, il fut un tribun très populaire que les milieux dominants n'ont pas épargné.

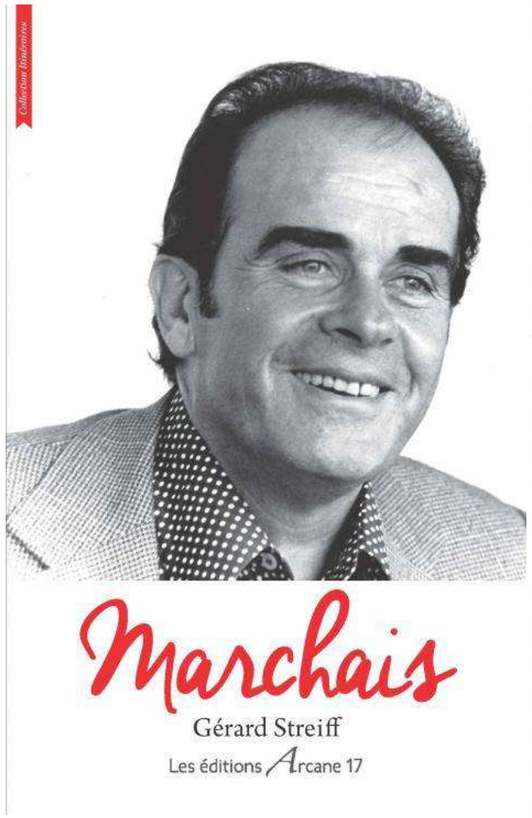

Que reste-t-il aujourd'hui de l'image de cet homme dans la mémoire collective? Cette biographie revisite les grandes étapes de sa vie, l'enfance normande, la jeunesse ouvrière, le séjour en Allemagne, le militantisme syndical, la Libération, l'engagement communiste, ses rapports avec Maurice Thorez ou Waldeck Rochet, sa complicité avec Jean Kanapa et Charles Fiterman, les années de feu de la décennie soixante-dix, l'eurocommunisme puis le « choc » de 1981 avant la perestroïka et l'effondrement de l'Est.

Georges Marchais dirigea le PCF dans une période charnière pour cette formation, qu'il contribua à moderniser tout en demeurant dépendant d'un lourd héritage. Il est temps de redécouvrir Georges Marchais". Possibilité de commandes groupées à la Fédé (11 €)

Sommaire

P 1 : Edito : Georges Marchais
P 2 : A propos du logement social
P 3 : Champagne / Un parti qui compte
P 4 : La casse du logement social / Haro sur les retraites

Champagne !

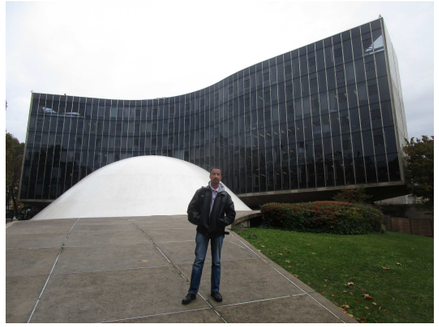

A compter du 1er octobre, les aides personnelles au logement vont être réduites de 5 euros mensuels pour 6,5 millions de Français ; plus grave encore, nous apprenons ce jour que les APL pourront désormais être diminuées à nouveau par un simple arrêté, selon des textes parus au Journal officiel. Fait extrêmement rare, la Caisse nationale des allocations familiales comme le Conseil national de l'habitat (CNH) ont émis un avis défavorables à ces textes, avis que le gouvernement a souhaité ignorer dans un aveuglement coupable.

Cette attaque du pacte républicain est sans précèdent. La coupe violente et brutale des APL a été cachée tout au long de la campagne présidentielle par M. Macron qui, il y a 150 jours encore, à l'occasion du débat télévisé d'entre-deux-tours, assurait les yeux dans les yeux aux Français ne jamais vouloir diminuer cette allocation. Quelle légitimité le Président peut-il prétendre avoir pour conduire une politique née sous le sceau du mensonge ?

De quelle justice sociale le gouvernement ose-t-il se revendiquer quand on sait que la baisse de l'ISF coûtera aux caisses de l'Etat 13 fois ce que ne rapportera la baisse de 5 euros des APL ? Quand on sait que dans le même temps, le gouvernement choisit d'exonérer d'impôts les yachts, les lingots et les chevaux de course ? Quand on sait qu'il sabote les bailleurs sociaux en ponctionnant massivement leur trésorerie, au détriment des locataires du parc social ? Champagne pour les propriétaires de yachts et de Ferrari, ceinture *pour les autres.*

Serge Laybros

Un parti qui compte !

Aux dernières élections sénatoriales, le PCF conserve son groupe avec 12 sénateurs auxquels se joignent 3 partenaires. Il augmente le nombre de voix des grands électeurs dans plusieurs départements, même s'il perd dans la Meurthe et Moselle et dans l'Essonne, 2 sénateurs pour seulement 6 et 30 voix, respectivement. Son travail de rassemblement, de mobilisation politique autour de la défense des collectivités territoriales a compté dans une période où elles sont attaquées de toutes parts. Désormais seul groupe d'opposition de gauche au Sénat, les communistes peuvent aussi se féliciter de l'arrivée de 4 nouveaux sénateurs et sénatrices avec Pascal Savoldelli dans le 94, Michelle Gréaume dans le Nord, Pierre Ouzoulias dans le 92 et notre jeune directeur de la Fête de l'Huma, Fabien Gay dans le 93. Le PCF a conscience des lourds défis qui sont devant lui. Néanmoins, dans ce grand chamboule tout politique, ses objectifs ont été atteints, il conserve ses groupes à l'Assemblée et au Sénat en les rajeunissant. Il peut désormais compter sur 34 parlementaires, avec les quatre députés européens, pour mener les combats dans les hémicycles aux cotés des salariés. Cela contribue de faire du PCF une force qui compte dans le paysage politique. La réussite de l'université d'été avec une participation record et une Fête de l'Huma avec 100 000 participants de plus que l'an dernier, sont des éléments supplémentaires qui témoignent de sa combativité.

A propos du logement social…

De retour du congrès de L'Union Sociale de l'Habitat, il est clair que l'inquiétude règne parmi les acteurs du logement social. L'intervention mardi de Jacques Mézard, ministre de la cohésion des territoires en séance plénière, très chahutée par la salle, aura été loin de participer à lever ses inquiétudes.

C'est à une véritable Levée de boucliers à laquelle nous avons assisté quant à l'annonce principale de baisse unilatérale des APL du parc hlm de 60 euros par logement compensée par une baisse imposée des loyers équivalente aux bailleurs sociaux. Avec ses réformes injustes, le gouvernement fait le choix de fragiliser l'équilibre financier du système de production de logement et d'entretien du parc.

L'USH annonce déjà le chiffre de 685 millions d'euros de perte de recettes ! Chaque bailleur que j'ai pu rencontrer lors de ce 78ème congrès nous a fait part d'une baisse de recettes entre 1 à 3M selon la taille de son parc de logements. Nous ferons une évaluation rapide de l'impact pour les bailleurs d'Occitanie, mais il est d'ors et déjà clair que la situation s'annonce compliquée pour notre région.

L'impact sur la production nouvelle risque d'être très significatif ainsi que sur les opérations de renouvellement urbain. Le ministre a fait part d'une volonté de dialogue par un courrier du président de la république à L'USH, sur les modalités de mise en oeuvre mais pas sur l'objectif de la réforme.

Nous voilà rassurés! Le projet de loi de finances présenté ce mercredi en conseil des ministres confirme le cadre budgétaire de cette réforme. Dans ce contexte de régression, le projet de loi logement annoncé par le gouvernement pour cette fin d'année ne peut que renforcer nos craintes.

Concernant la réunion à l'initiative de la fédération des unions régionales HLM, une information importante en est ressortie, l'Etat annonce une baisse de 20% dès 2017, des dotations du fonds national des aides à la pierre (fnap) qui gère désormais les enveloppes État dédiées à la production neuve de logement social.

Illustrant cette brutalité du gouvernement, les préfets sont désormais chargés de la mise en œuvre des modalités d'application dans chaque région, alors qu'il n'est même pas prévu une consultation des comités régionaux de l'habitat et de l'hébergement (Crhh) pour débattre de l'impact sur la programmation de cette année comme pour les programmations futures. Ce qui est sûr, c'est que nous ne nous laisserons pas faire!

Toutes les unions régionales présentes et les collectivités ont d'ors et déjà pris position en faveur d'une remontée très rapide et commune auprès du ministère.

Plusieurs pistes d'action ont été évoquées, la non signature des conventions d'utilité sociale par les bailleurs sociaux par absence de visibilité sur la capacité à produire ou rénover leur parc, le non renouvellement des délégations d'aides à la pierre pour les EPCI délégataires ou encore (le maire de Rennes), l'arrêt des ordres de service pour les opérations et chantiers en cours pour concrétiser l'impact des réformes sur l'activité du BTP.

LA REGION OCCITANIE
Pyrénées - Méditerranée